

## Communiqué de presse

20/05/2014

### **Une roue marine de 4 mètres de hauteur**

**dans les jardins de l'IME La Chalouère Angers - inauguration 27 mai - 18h**

Quatre mètres de hauteur, en bambou, actionnée par le vent... La roue marine ne passera pas inaperçue dans les jardins de l'IME La Chalouère. Pièce maitresse de la troisième partie du jardin sensoriel pour autistes, cette roue est entourée de 12 ankglungs (instruments de musiques en bambou, accrochés dans les arbres). L'installation musicale est inaugurée par HandiCap'Anjou mardi 27 mai à 18 heures dans les jardins du 114 rue de la Chalouère en présence des trois Lions Club qui ont financé le jardin sensoriel (Angers Ronceray, Angers Cité et Angers Val de Maine).

### **La problématique du sensoriel chez l'enfant autiste**

Les difficultés présentées par ces enfants se manifestent par un manque d'autonomie important, des acquisitions très lentes et des troubles majeurs de la communication. Ces enfants souffrent de distorsion des informations sensorielles : la perception de leur environnement et de leur corps est profondément perturbée d'où l'importance du travail autour des ateliers à thématiques multi-sensorielles.

### **Accueillir des sculptures musicales dans un jardin sensoriel pour autistes**

Les instruments de musique géants permettent aux enfants d'appréhender la musique d'une manière particulièrement ludique. Robert Hébrard, artiste musicien a conçu ces œuvres. La musique aide à la relaxation et à l'expression corporelle, elle permet d'établir une relation affective avec l'enfant.

### **Robert Hébrard, artiste musicien, "chercheur de sons", créateur des structures musicales**

*"....Tous les dispositifs qui permettent de prendre à pleines mains, de s'agripper, sont très bien adaptés et utilisés avec satisfaction. Agripper une grosse corde par exemple est un geste tout à fait adéquat. Tous les dispositifs déclenchés par l'intermédiaire de cordes à prendre à pleines mains fonctionnent à merveille...."*

### **Les espaces du jardin déjà financés et installés**

- L'espace sensoriel et sa table d'eau,
- l'espace musical dans les jardins,
- l'espace des tous petits doit être financé par la remise d'un chèque des Lion's club mardi 27 mai.

### **Non financé, non installé**

L'espace 2D (Détente et Découverte) qui privilégie l'autonomie des enfants, est la partie la plus technique et novatrice dans l'envergure des équipements proposés. Il pourrait être constitué de : passerelles - labyrinthes - rideaux de sensations, murs végétaux de plantes grimpantes ..... Montant estimé 28000 €.

SIÈGE SOCIAL

#### **contact presse**

Béatrice THIETRY - chargée communication et relations presse 02.41.43.93.65  
siege.social@handicap-anjou.fr